

# Grenay ville dynamique



## votre bulletin municipal

JUILLET 2023



[www.grenay.fr](http://www.grenay.fr)

## Edito

### Christelle Buissette élue Maire de Grenay

“ Le 6 juillet a eu lieu un conseil municipal exceptionnel, celui du départ de Christian CHAMPIRE, après 15 ans à la tête de notre ville et de l'élection de la nouvelle maire, première femme occupant cette fonction à Grenay.

Cette séance s'est déroulée avec beaucoup d'émotions, car elle annonçait également la nomination de nouvelles adjointes et conseillères déléguées qui se présenteront à vous dans les prochaines pages de notre journal municipal.

La délégation aux sports, dirigée près de 40 ans par Annie Fombelle est confiée désormais à Carole Bouchez. Nathalie Leroy a en charge le CCAS, et Cathie Wasikowski est nommée responsable des personnes âgées, de l'accessibilité et du handicap. Deux conseillères déléguées ont également été désignées, Mylène Matifat qui s'occupe du groupe communiste et républicain et Nathalie Félix, qui accompagne la petite enfance. Souhaitons leur pleine réussite dans leurs nouvelles missions !!

Les adjoints au logement, aux travaux, fêtes et cérémonies, à la vie associative, à la culture, au pôle médiathèque ont été réélus.

Cette nouvelle équipe municipale a à cœur de poursuivre les projets en cours et réfléchit déjà à d'autres, dans le but

de toujours apporter plus et mieux aux Grenaysiennes et Grenaysiens.

Tout ceci ne peut se faire sans un travail concerté avec les services de la ville, qui montrent toujours leur réactivité à toute

épreuve, leur engagement au respect du service public, en s'adaptant aux décisions des élus.es.

Mais n'oublions pas, la concertation des habitants qui seront sollicités à nouveau dès septembre, lors de réunions publiques, pour l'aménagement des abords de l'école Edmond Bince, pour un bilan de l'éclairage public, des économies liées aux installations de panneaux photovoltaïques, pour le futur bassin d'apprentissage de la natation...

Pour préparer cela, la période estivale ne sera pas de trop, en attendant bonnes vacances à toutes et à tous.”



Christelle Buissette,  
10 juillet 2023

## Trois nouvelles adjointes



### **Cathie WASIKOWSKI**

63 ans, Assistante familiale  
Cathie est élue depuis 2014, membre de la commission personnes âgées. Très attachée aux questions relatives aux personnes âgées et au handicap, elle a naturellement accepté de rejoindre le bureau municipal en qualité d'adjointe aux Personnes âgées et à l'accessibilité handicap santé/prévention.



### **Nathalie LEROY**

50 ans, Assistante d'Éducation  
Elue pour la 1<sup>ère</sup> fois aux côtés de Christian Champiré en 2014, Conseillère municipale déléguée "Commission accessibilité, ville Partagée" en 2020. Nathalie Leroy a été élue adjointe au CCAS. Nathalie est également membre des commissions Finances; Personnes âgées - Santé/Prévention; FPH; Communication et Vie Associative.



### **Carole BOUCHEZ**

49 ans,  
Bien connue du monde associatif et sportif, Carole Bouchez, présidente de Jazz'Pointe, a fait son entrée au Conseil Municipal il y a quelques semaines. Annie Fombelle souhaitant raccrocher son écharpe d'adjointe, Carole a été élue par ses collègues pour lui succéder à la présidence de la commission Sports.

## Deux nouvelles conseillères déléguées

### **Mylène MATIFAT,**

35 ans - Animatrice en Ehpad.

Jeune conseillère municipale, Mylène était sur la liste conduite par Christian Champiré en 2020 mais a intégré le conseil municipal quelques mois plus tard.

Elle est depuis le 6 juillet, conseillère municipale déléguée, porte-parole du groupe majoritaire. Mylène est membre des commissions Centre Culturel; Finances; Communication. Elle est également responsable de l'organisation des élections



### **Nathalie FELIX**

46 ans - Assistante maternelle.

Elue au sein du groupe majoritaire depuis 2014, Nathalie est désormais conseillère municipale déléguée à la petite enfance, en charge de la micro-crèche et du Relais Assistantes Maternelles. Nathalie est membre des commissions Sports, Fêtes et cérémonies; Finances; Affaires scolaires; Vie associative. elle apprécie particulièrement les nombreux lieux de rencontres installés sur la commune et qui permettent d'effacer les barrières sociales.

# EXPRESSION POLITIQUE

## Communistes et Républicains

### Un dernier conseil dynamique, tourné vers l'avenir et revendicatif !

Il y avait 6 délibérations dont 4 remises sur table et 3 motions elles aussi remises sur table.

D'abord, une bonne nouvelle, les recettes grâce aux dotations de l'État sont supérieures de 72 000€. Notre comptable, Christian Capet, est toujours prudent. Cet argent a été affecté et l'on sait qu'il sera utile face à l'augmentation des prix et au besoin de revaloriser les salaires des agents de la ville. En s'abstenant, l'opposition RN n'a pas accepté cet argent de l'État !

La seconde était le règlement intérieur du cimetière, étudié et accepté en commission régie funéraire, mais là, l'opposition s'est interrogée sur l'article 11 et sur les fresques qu'elle aurait aimé supprimer. Malgré des trésors de pédagogie, l'opposition n'a pas compris la différence entre propriétaire et usagers, le propriétaire n'a pas les mêmes obligations que l'utilisateur. Bref, les fresques resteront sur les murs de notre cimetière.

La troisième concernait les tarifs des futures pompes funèbres municipales de Grenay : adoptés à l'unanimité ! L'opposition s'est ralliée à l'idée que des pompes funèbres municipales offrant des prestations dignes et plus abordables étaient une bonne chose pour les habitants. L'acquisition des pompes funèbres « Sauvage » de Grenay est en attente. Les propriétaires n'ont pas de temps à consacrer à cette vente. Les services de la préfecture nous ont assurés que nous aurions bientôt l'agrément. Nous pourrions alors offrir ce service à la population avec pour local d'accueil des familles l'ancien local des Joyeux Javelots remis en état de fonctionner respectueusement par les services techniques en août. Évidemment, pour l'accueil ou la toilette des défunts, nous pourrions utiliser les pompes funèbres « Sauvage » à Grenay ou Thorel à Bully ou aux alentours comme la loi l'autorise.

Ensuite, une subvention exceptionnelle à l'association Cœur de Corneille pour permettre l'expédition vers le Cameroun d'un conteneur avec du matériel médical et des colis de médicaments. Une autre pour valider la vente par M&C d'un logement cité 5 car le logement mitoyen est déjà vendu. Enfin une subvention exceptionnelle pour le club de boules des 40 pour aller au championnat de France et lui porter chance.

Les trois motions sont sur le site de la ville et sur Facebook. Deux ont été adoptées à l'unanimité. Une demande au président de la République de mettre au Panthéon Martha Desrumaux, cette militante ouvrière, syndicaliste, communiste revendiquant les droits des femmes. La 2nde à l'initiative du député communiste Jean-Marc Tellier dénonce la hausse des prix et exige l'augmentation des salaires et des retraites. La signature d'une pétition vous sera proposée à la rentrée. L'opposition s'est abstenue pour la demande d'arrêté ministériel d'expulsion pour Georges Ibrahim Abdallah. Pourtant expulser un délinquant étranger cela paraît logique. Pourquoi garder en prison un homme de 72 ans emprisonné depuis 38 ans ! Le groupe communiste et républicain est lui cohérent et souhaite l'expulsion la plus rapide vers son pays. Au ministre de l'Intérieur de signer cet arrêté ministériel d'expulsion comme il le revendique pour d'autres délinquants.

## Grenay, bleu marine

*Nous n'avons pas été destinataires de l'expression du groupe "Grenay, bleu marine"*



## Lectures en paysage, chapitre 2

Dans le cadre de sa saison 2023 dédiée à la valorisation des paysages de l'agglomération, le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin s'associe à cinq médiathèques pour vous proposer une découverte insolite et poétique du territoire, de son patrimoine et de ses paysages. Et si vous embarquiez pour un voyage poétique ?

5 escales, 5 chapitres, pour lire, entendre et ressentir les paysages en compagnie

de Thomas Suel. Le chapitre 2 se déroule à Grenay.

Notre escale poétique se terminera par un goûter à partager.

Prévoir une tenue adaptée.

**Mercredi 9 août à 15h**

Lieu de rendez-vous : Place de l'église Saint Louis

Réservation auprès de la Médiathèque-Estaminet: 03 66 54 00 54

## à noter

**22 juillet** Jardin Vasil Porik : Nos Quartiers d'été de 14 à 22h. Jeux, animations, spectacle, concert et repas de quartier seront au rendez-vous.

**Du 12 au 21 août** boulevard de la Plaine : Du-casse du 15 août

**12 août** rue Casimir Beugnet: marché aux puces organisé par l'AGG

**19 août** Boulevard Saint-Louis et de Picardie: marché aux puces organisé par l'AGG

**26 août** Médiathèque-Estaminet : Ciné Mioches "Jacob et les chiens qui parlent" 14h30.

Inscription obligatoire à la Médiathèque-Estaminet ou au 03.66.54.00.54.

## Récompenses sportives



La cérémonie de remise des récompenses aux sportives et sportifs s'est déroulée le 30 juin dernier à la salle Fasquel. C'était la dernière cérémonie présidée par Annie Fombelle en qualité d'adjointe aux sports. 21 athlètes ont ainsi été récompensés, issus de 8 associations ayant répondu à l'invitation de la municipalité, ainsi que les vainqueurs de la première édition du G'RUN'AY, dont la 2<sup>ème</sup> édition se déroulera le 7 octobre prochain. (*Ouverture des inscriptions le 21 août sur [asport-event.com](http://asport-event.com)*)

## Concours d'éloquence pour les collégiens



Amélie Clin et Anne Havet, professeurs de français au collège Langevin-Wallon, ont, depuis quelques années, institué un concours d'éloquence à destination de leurs élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Le rendez-vous final a eu lieu à la Médiathèque-Estaminet, où les élèves volontaires se sont affrontés au cours de deux épreuves visant à les départager autour de leurs capacités à lire un texte avec expressivité, tout en véhiculant une émotion particulière.

Caroline Sorez, chargée de mission Campus des Métiers et des Qualifications, Ali Boukacem, directeur général des services de la ville et Mickaël Fauquemberg, Maire-Adjoint délégué à la vie culturelle et à la Médiathèque-Estaminet ont accepté de jouer le rôle des membres du jury, gratifiant les candidats de conseils avisés.

L'élève vainqueur est Yuni Cichocki, suivie de près par Léonie Hennequin et Lindsay Djeikin.